



Remise du 2^{ème} Prix « Edgard Milhaud » lors du Congrès du CIRIEC à Vienne (septembre 2012)

Créé à l'initiative de son Président, Wilhelm-Georg Hanss, afin de commémorer le fondateur du CIRIEC, le Prix bisannuel "Edgard Milhaud" a été attribué pour la 2ème fois à l'occasion du Congrès du CIRIEC à Vienne, le 14 septembre 2012.

Titulaire de la chaire d'économie politique de l'Université de Genève depuis 1902 et fondateur en 1908 de la revue « Les Annales de l'économie collective », Edgard Milhaud par ses écrits et son activité au Bureau International du Travail (B.I.T.) visait une meilleure organisation économique et sociale du monde pour y assurer une paix durable. A 75 ans, Edgard Milhaud souhaitait assurer la pérennité de la revue scientifique. C'est avec l'aide active d'amis suisses qu'en 1947, Milhaud constitua le CIRIEC, centre de recherche et d'information qui aurait qualité pour entreprendre des enquêtes en divers pays. Il rêve même de la possibilité d'une évolution vers une association internationale non gouvernementale pour y débattre librement des questions socio-économiques, à l'instar de l'Association internationale pour le progrès social créée en marge du B.I.T.

D'un montant de 10.000 €, le Prix "Edgard Milhaud" vise à récompenser le travail d'un(e) jeune chercheur/se ou expert(e) sur une question d'intérêt pour le CIRIEC. Le thème plus spécifique de l'édition 2012 du Prix a été celui du Congrès de Vienne : « L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général »

Le 29e congrès international du CIRIEC s'est donc centré sur l'intérêt général, souhaitant ainsi réaffirmer l'importance de cette valeur en tant que telle et voir de quelle manière l'économie publique, sociale et coopérative rencontre l'intérêt général.



Les sections nationales ont été invitées à proposer un candidat. Un jury international, présidé par Leona Detiège, Présidente d'honneur du CIRIEC, a attribué ce deuxième Prix à **Anaïs PERILLEUX** (Université de Mons (Warocqué Business School), Centre for European Research in Microfinance (CERMi), Belgique) pour sa thèse "**Governance and growth of cooperatives in microfinance**" en raison de sa qualité scientifique d'une part et ses retombées sociétales d'autre part. Anaïs Périlleux a eu l'occasion de faire une présentation très intéressante et dynamique lors de la session de clôture du Congrès du CIRIEC à Vienne.

Présentation de la thèse :

Les coopératives sont fondées sur les valeurs d'entraide, de démocratie, d'équité et de solidarité. Elles travaillent pour l'intérêt mutuel de leurs membres, mais aussi pour toute la communauté soutenant le développement de leur région et donc l'intérêt général et collectif. Les coopératives sont une des plus anciennes organisations oeuvrant pour l'inclusion financière et sont largement répandues dans le monde. Les coopératives de microfinance sont nées au 19ème siècle avec les mouvements allemands Raiffeisen et Haas dans les zones rurales et le mouvement Schulze-Delitzsch dans les zones urbaines.

Le travail d'**Anaïs Périlleux** se centre sur deux questions principales pour les coopératives de microfinance : leur gouvernance et leur processus de croissance. En termes de pertinence et de retombées sociétales, l'une de ses principales contributions, en partenariat avec deux de ses collègues, est l'adaptation de la méthode de l'excédent de la productivité globale (GPS) comme outil d'analyse de la responsabilité sociale et de la gouvernance des



coopératives oeuvrant pour l'inclusion financière. En effet, cet outil permet l'examen d'une question sociale clé pour les institutions de microfinance en général, et les coopératives en particulier: comment la valeur créée par ces organisations est-elle répartie entre les principaux acteurs? Il permet ainsi d'évaluer dans quelle mesure ces organisations contribuent à l'intérêt collectif. Cette question est particulièrement cruciale dans le contexte actuel du secteur de la

microfinance, car il subit des crises et des tendances à la banalisation. Dans une perspective plus large, l'analyse du processus de distribution de l'excédent en économie sociale offre aux organisations sociales un instrument supplémentaire pour s'assurer qu'elles fournissent des services adéquats d'une manière socialement responsable, contribuant ainsi à un modèle social qui inclut toutes les parties prenantes et place les êtres humains au centre.

L'étude comparative dans la thèse d'Anaïs Périlleux examine comment les mécanismes à l'œuvre au 19^{ème} siècle pourraient être adaptés pour aider les coopératives de microfinance en Afrique occidentale à développer leur offre de produits à long terme. Elle conclut en particulier que le développement de ces produits pourrait bénéficier de la promotion d'une architecture en réseau et une tutelle renforcée de l'Etat, mais aussi du développement d'autres mécanismes autonomes de supervision.

Ensuite, par le biais d'une analyse économétrique, Anaïs Périlleux étudie les facteurs macroéconomiques qui favorisent le développement des coopératives actives en microfinance. En particulier, elle montre qu'une présence minimale des banques est bénéfique au développement de ces organisations et souligne que ces synergies positives pourraient être davantage renforcées. Enfin, elle étudie l'évolution des défis de gouvernance avec la croissance de ces organisations. Elle explique la nécessité d'adapter les mécanismes de gouvernance pour éviter l'apparition de nouveaux comportements opportunistes et insiste sur le développement d'une vision systémique de la gouvernance pour concevoir des politiques de soutien efficace au développement de jeunes réseaux de coopératives en microfinance.

Anaïs Périlleux a obtenu un doctorat en sciences économiques et de gestion sous la supervision du Professeur Marc Labie. Elle a mené ses recherches doctorales en tant que chercheur FNRS de l'Ecole de Commerce Warocqué (UMONS) au Centre Européen de Recherche en Microfinance (CERMi). Elle effectue actuellement un postdoctorat au Département d'économie / Economic Growth Center à l'Université de Yale en tant que chercheur invité par le professeur Timothy Guinnane et financée par une bourse de la BAEF (Belgian American Educational Foundation).

Un résumé de la thèse d'Anaïs Périlleux ainsi que la présentation faite à Vienne dans le cadre du Congrès, peuvent être consultés sur le site internet du CIRIEC (http://www.ciriec.ulg.ac.be/fr/pages/4_4milhaud.html).

Mention spéciale à Céline MARIVAL

« Interactions entre associations et pouvoirs publics: logiques, tensions diversité : Le cas des associations d'action sociale et médico-sociale »



Notons également que **Céline MARIVAL**, a reçu une mention spéciale à l'occasion de l'édition 2012 du Prix Edgard Milhaud pour sa thèse « **Interactions entre associations et pouvoirs publics: logiques, tensions diversité : Le cas des associations d'action sociale et médico-sociale** ». Son travail a été très apprécié par les membres du jury qui ont reconnu la valeur du travail fourni, le plein respect des critères du prix et des attentes du CIRIEC en termes de travaux scientifiques et la contribution à l'avancement de la recherche. Céline Marival est actuellement chercheuse au Laboratoire d'Economie et de Sociologie du travail (LEST-CNRS) et membre du groupe de recherche en économie sociale du CIRIEC-France.